

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-258 du 28 Juin 1985

chargeant le Camarade Didier DASSI,
Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publiques
et Semi-Publiques de l'intérim du
Camarade Girigissou GADO, Ministre de
l'Equipement et des Transports pour
compter du 25 Juin 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU Le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

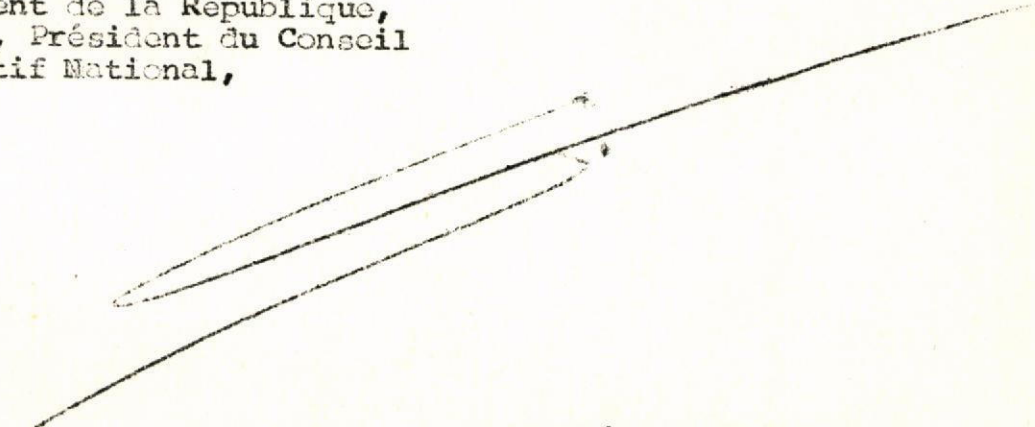
D E C R E T E :

Article 1er.:- Pour compter du 25 Juin 1985, le Camarade **Didier DASSI**, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entre-
prises Publiques et Semi-Publiques est chargé de l'intérim du
Ministre de l'Equipement et des Transports pendant l'absence
du Camarade Girigissou GADO.

Article 2.:- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 Juin 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2
CPC 6 MET-MJIEPSEP 6 AUTRES MINISTRES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4
BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6
JORPE 1.-